L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 12 RUE DU CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI MATIN, 2 DÉCEMBRE.

La succession présidentielle.

Nous empruntons au *Courrier des Etats-Unis* l'exposé suivant d'une question : comment soulevée au Sénat :

Le sénat des Etats-Unis a pris dans sa séance d'hier une résolution transitoire au sujet d'une question assez importante que délicate. On sait que le vice-président des Etats-Unis est le chef président du sénat. Mais en l'absence du président du vice-président, le sénat choisit un président *pro tempore*, qui remplit les fonctions du titulaire, et, en cas de mort du président et du vice-président, devient *de facto* président des Etats-Unis.

Telle est la loi établie par la constitution et par l'acte du 1er mars 1792. Mais il y a dans cette loi une lacune qui n'a jamais été remplie, en dépit de nombreuses circonstances où elle s'est déjà révélée, et qui se manifeste de nouveau aujourd'hui. La question est celle-ci : Quand un président du sénat *pro tempore* a été nommé à une session, sa nomination est-elle valable pour les sessions suivantes jusqu'à l'expiration du terme légal du vice-président? Voilà le cas qui se présente.

M. Ferry, sénateur pour le Michigan, a été nommé président *pro tempore* en l'absence de M. Wilson, pendant la session extraordinaire du sénat qui a eu lieu en mars dernier. M. Wilson est mort depuis; par conséquent la vice-présidence est devenue vacante, et M. Wilson doit être remplacé à la présidence du sénat par un président *pro tempore*. Cela est très clair, mais il s'agit de savoir si M. Ferry, nommé à la dernière session, conserve son titre pour la présente session, ou s'il doit être nommé un nouveau président *pro tempore*.

La loi est muette à cet égard : rien n'indique sur ce point dans la loi. Or, les précédents sont contradictoires. Dans quatre cas analogues une nouvelle élection a eu lieu, dans quarante-neuf le président *pro tempore*, dès la première session, a continué ses fonctions à la session suivante sans nouvelle élection.

Il semblerait que la question dût être tranchée par la multiplicité, on peut même dire par la presque universalité des précédents. Elle est soulevée de nouveau, cependant, et fort justement; elle est d'une telle importance qu'il est absolument nécessaire qu'elle reste livrée au hasard d'une décision occasionnelle. Comme il arrive ici, en cas de mort du vice-président, sa succession, c'est-à-dire la présidence éventuelle des Etats-Unis, revient de droit au président *pro tempore* du sénat. Par conséquent, si le général Grant était mort depuis la décès de M. Wilson et avait l'ouverture de la session actuelle il y aurait eu doute sur le droit qu'aurait eu M. Ferry de prendre possession de la Maison Blanche. On comprend combien cette situation aurait été fausse, et combien les contestations qu'elle aurait soulevées auraient amoindri le prestige et l'autorité du chef du gouvernement.

Il y a plus : la contestation aurait eu des conséquences bien autrement graves, et aurait pu aboutir à des conflits, peut-être même, suivant le temps, à la guerre civile. En cas de mort du président et du vice-président des Etats-Unis, et à défaut d'un président *pro tempore* du sénat, la présidence des Etats-Unis devrait être réclamée par le président de la chambre des représentants. Or, dans le cas présent, il est clair que le titre de M. Ferry aurait été contestable et que le président de la chambre, M. Kerr, aurait pu prétendre à la présidence. Une telle contestation aurait été d'autant plus probable que M. Ferry et M. Kerr appartiennent aux deux partis opposés, le premier est républicain et le second démocrate, de même que les deux corps qu'ils représentent respectivement. Qui aurait été arbitre dans le différend? Personne. La cour suprême même aurait été impuissante, car elle n'a à prononcer que sur des textes de lois, — et il n'existe pas de loi sur la matière. Où eût fini le conflit? nul ne peut le dire, — et si, en réalité, il n'y a point de danger d'un recours aux armes dans la situation actuelle des esprits, il serait impossible d'affirmer qu'une telle éventualité ne pourrait jamais se présenter, à une époque quelconque où le cas viendrait à se produire.

Il est donc d'une importance capitale que ce point soit réglé, et M. Edmunds, du Vermont, a, en conséquence, présenté au sénat une motion transitoire proposant de fixer au 7 janvier une délibération formelle sur la matière, et de nommer jusque-là, — ou jusqu'à une nouvelle élection, M. Ferry président *pro tempore*. Les démocrates ayant de leur côté, proposé M. Thurman, la proposition principale a été adoptée, et le scrutin a donné 24 voix à M. Ferry contre 21 à M. Thurman, ce qui donne la proportion exacte des représentants des deux partis au sénat.

M. Ferry reste donc président du sénat jusqu'au 7 janvier, date à laquelle la question de la prolongation des pouvoirs d'un président *pro tempore*, de session en session, sera débattue à fond, et la résolution qui sera prise fera loi pour l'avenir, comme complément de l'acte du 1er mars 1792, déclarant que " en cas de destitution, mort, démission, ou incapacité du président et du vice-président des Etats-Unis, le président du sénat *pro tempore*.... fera fonctions de président des Etats-Unis."

La Compagnie Générale Transatlantique.

Nous reproduisons avec plaisir l'article suivant du *Messager Franco-Américain* :

Le *Commercial Advertiser*, en enregistrant la nouvelle de l'heureuse arrivée de l'*Amérique* à Queenstown, dit que la façon dont ce paquebot s'est comporté, malgré son avarie, démontre la solidité des steamers de la Compagnie française et l'habileté de ses capitaines. Voilà un éloge mérité. Nous le signalons avec plaisir, car les journaux américains ne rendent pas volontiers justice aux navires de la ligne française.

Pour nous, nous avons toujours considéré comme un devoir de noter les efforts persévérants et consciencieux de notre Compagnie nationale pour maintenir et étendre son service sans se laisser arrêter par les difficultés et par l'opposition qu'elle rencontre. Depuis que la nouvelle administration est entrée en pouvoir, depuis qu'elle est représentée au Havre par son énergique agent, M. Vial, elle a réalisé d'importantes améliorations et elle en prépare d'autres. On sait déjà que le gouvernement français vient de lui accorder un privilège de nature à augmenter ses transports dans des proportions considérables, le privilège de faire escale à Plymouth. Inutile d'insister sur les avantages qui résultent de cette faculté de prendre ou de déposer des passagers en Angleterre.

La Compagnie vient aussi de créer des agences dans toutes les grandes villes de France, telles que Lyon, Saint-Etienne, Rheims, Lille, etc.; elle reçoit maintenant des marchandises avec connaissements directs, ce qui économise à sa clientèle tous les frais et dépenses intermédiaires. Au lieu d'expédier leurs marchandises à un commissionnaire du Havre, qui prélève un tant pour cent, les industriels de nos grands centres manufacturiers peuvent s'adresser aux agents de la Compagnie dans leurs propres villes et obtenir des connaissements directs pour New-York. L'agence du Havre se charge de recevoir les envois et de surveiller leur embarquement sans frais pour les expéditeurs. On comprend quel avantage ce nouvel arrangement offre au commerce. L'intention de la Compagnie est d'en faire profiter les expéditeurs de New-York et de délivrer des connaissements directs pour l'intérieur de la France.

Une autre innovation doit recevoir son exécution le mois prochain. La Compagnie va créer une ligne côtière qui la mettra en relations directes avec Santander, Bordeaux, Nantes, Saint-Nazaire, Londres et Hambourg. Elle pourra, en outre, offrir aux expéditeurs de New-York des réductions considérables et des facilités exceptionnelles pour tous leurs envois en France et en Espagne par suite de traités spéciaux avec les grandes compagnies de chemins de fer.

Enfin, pour répondre aux vœux depuis longtemps exprimés par le commerce franco-américain, le service entre New-York et le Havre devient hebdomadaire à partir du mois d'avril. Ce service nécessitera l'emploi de sept grands paquebots, dont trois l'*Amérique*, la *France* et le *Labrador*, ont cent vingt mètres de long sur plus de trente de large. Les machines ont une force de 900 chevaux, et chacun des trois paquebots jauge 4,500 tonneaux. Tous ceux de nos lecteurs qui ont visité ces navires, et ils sont nombreux, savent que les constructeurs ont pu les aménager merveilleusement pour la commodité des passagers. Nous ne dirons rien du luxe des salons et du confortable des cabines. Quant à la table, elle est si bien servie qu'il se trouve rarement un passager pour manger de tous les plats qu'on lui offre.

Après ces trois navires viennent le *Canada*, qu'on achève en ce moment, la *Ville de Paris* et le célèbre marcheur, le *Perreire*. Ces trois bâtiments mesurent, le premier 111 mètres et le second 105. Leur tonnage est de 4,000 pour le *Canada* et de 3,200 pour les deux autres. Citons enfin le *Saint Laurent*, de 3,800 tonneaux, qui est complètement remis à neuf et muni de chaudières et de machines neuves. Telle est la magnifique flotille qui, dans trois mois, assurera la régularité du service hebdomadaire français.

Ces paquebots sont, pour la plupart, munis d'appareils à gouverner à vapeur. Ces appareils sont placés au centre du navire, à proximité du capitaine et de l'officier de quart, qui se trouvent ainsi en mesure, en cas de rencontre à la mer, de faire exécuter presque instantanément leurs ordres. Enfin, chaque bâtiment est muni de pons d'un nouveau modèle, établis par M. Barbier Fenestre, et d'une portée de dix milles par les temps clairs. Avec cela il n'y a plus d'abordages à craindre.

Ajoutons encore que la Compagnie, qui cherche toujours le moyen de rendre plus agréable la traversée à ses voyageurs, vient d'avoir deux idées excellentes : la première, c'est de mettre à bord de ses steamers de la ligne des Etats-Unis des domestiques parlant l'anglais. La seconde, c'est qu'elle fait faire en ce moment des essais pour la fabrication à bord des eaux gazeuses et de la glace.

—Eulalie, ce que j'exige surtout, c'est la grande propreté. Ainsi, j'ai renvoyé la bonne que vous remplacer parce qu'elle lavait tout..... mais tout, dans le baquet aux verres.

—Ah! madame, vous pouvez être tranquille avec moi. *C'est bon d'être sale*, mais pas tant que ça!

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre des Variétés.

DE MME CHANFRAU.

NOEL—RÉJOUISSEZ-VOUS!

2 représentations — Matinée à cadeaux.

Aux quelles jouera le plus grand tragédien qui soit actuellement sur le sol américain,

Mr. JOHN McCULLOUGH.

Matinée à cadeaux — Le soir à 8 heures.

La comédie de Shakespeare, KATHARINE and PETRUCHIO. Un cadeau à chaque enfant. Cadeau des 5 poupées de Paris. — La tragédie de Shakespeare, RICHARD III. McCullough jouera le rôle d'une manière incomparable.

Cadeaux de 5 poupées extra, (sans qu'il en coûte rien de plus).

Entrée, avec place réservée, 50 cents. Le billet donne à chaque enfant la chance de gagner une poupée de Paris.

Deux dernières semaines de l'engagement de McCullough.

Lundi, Mardi—The Gladiator.

Mercredi, à la matinée—ROMEO and JULIET. M. McCullough remplira le rôle de Romeo et Mme Chanfrau celui de Juliette.

Jeudi 30 déc—DAMON and PYTHIAS.

Vendredi—Bénéfice d'adieu—JACK CADE.

Lundi 3 jan 1876—Mr George Fawcett Rowe, comédien anglais distingué, auteur de Little Emily, Geneva Cross, &c

Théâtre des Variétés.

AUJOURD'HUI, à la matinée—représentation d'une comédie dont Mr. McCULLOUGH jouera le principal rôle; quatre magnifiques poupées de Paris, en costume complet, importées par Mr Levy, et qui contiennent chacune plus de cent pistaches, seront données aux petites dames portrines des duplicata des cinq premiers numéros tirés. Chaque enfant qui entrera au théâtre recevra un joli jouet, le prix, 50 cents, y compris la place et la chance de gagner une poupée. 15 déc—1f.

Union Française.

Rapport annuel des opérations de la Société du 1er décembre 1874 au 1er décembre 1875.

Inscription sur les livres des personnes sollicitant du travail.

Hommes	73
Femmes	58—soit 267

Sur lesquelles le Bureau a placé tant en ville qu'à la campagne.

Hommes	164
Femmes	46—soit 210.

Divers malades se sont adressés à nous. Un cot fut alloué par M. des médecins de l'Union: Messieurs A. Landry, Hava, de Bausset, et de l'Orneval. Leurs soins aussi que les médicaments fournis par Mr. A. Jas. pharmacien pour lui étaient gratuit. La société offre à ces messieurs ses sincères remerciements.

Le cours d'anglais a continué à marcher régulièrement 3 fois la semaine et a été suivi par une moyenne de 12 à 15 individus.

Recettes.

En caisse le 1 décembre 1874	$ 813 87	
Collections pendant l'année	1110 37	$1924 24

Dépenses.

Bons de secours délivrés dont droit à 203 logements et 406 repas	$ 122 25	
Solde en caisse	44 90	
Aux inondés de France	50 00	
Cours d'anglais (professeurs)	177 00	
Loyer; location du bureau	300 10	
Frais divers, annonces, imprimés	167 12	$1454 48
En caisse le 1er Décembre 1875		$ 472 17

J. B. MONDIROT, Secrétaire

23 déc—4f J.V.S.D.

AVIS.—No 145 rue de la Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, 14 novembre 1875.—Les porteurs des qui ont en dépôt sur gages des objets au Bureau de Prêt St-Charles Broker's Office, 145 rue de la Commune, sur lesquels un intérêt est dû depuis le 31 août 1875, sont notifiés par le présent avis d'avoir à payer cet intérêt ayant un le 1er décembre 1875, à défaut de quoi les portions sont mises sur leurs propriétés qui seront vendues.

R. H. WOODS, propriétaire.

M. JOHN FLEHON, directeur, en face de l'Hôtel St-Charles.

1Anov—12jf

Banque du Peuple.—Nouvelle-Orléans, le 21 décembre 1875.—Le 20 du courant a une élection des actionnaires de cette Banque, les messieurs dont les noms suivent ont été élus, à l'unanimité directeurs pour l'année 1876 :

R. M. DAVIS, JOSEPH DAVID,
GEO. W. DUNBAR, J. J. REISS,
A. SOCOLA, M. BERWIN,
P. JAUFROID, U. MARINONI,
J. B. SOLARI,

Et aujourd'hui, a une réunion des directeurs, R. M. Davis a été réélu président à l'unanimité,

N. LANDRY,
22 Déc—5f Caissier.

Banque Nationale de l'Etat de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1875.—L'élection annuelle des directeurs pour l'année prochaine, aura lieu au local de cette banque, le troisième MARDI de janvier, le dix huit prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

CHAS. L. C. DUPUY,
15déc—1m Caissier.

Workingmen's Bank—Banque des Travailleurs.—L'élection annuelle des directeurs de cette banque aura lieu, au bureau de la banque, No 94 de la rue du Canal, le LUNDI, 10 janvier 1876, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. B. MONDIROT, Caissier.
12 déc—1m

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Home—Nile-Orléans, 12 décembre 1875.—Avis est donné aux actionnaires de cette compagnie de l'élection annuelle de douze (12) directeurs, pour l'année courante, aura lieu, aux bureaux de la compagnie, le LUNDI, 3 janvier 1876, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

CHARLES LESSARD, Secrétaire.
12déc—au 3 janv

Bureau de New Orleans City Railroad Company—124 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 1 décembre 1875.—A une assemblée du Board des directeurs, tenue le 1 de ce mois, un dividende de TROIS PIASTRES par action, a été déclaré, payable aux actionnaires à dater du 1er janvier 1876.

Les livres de transfert seront fermés durant les dix jours précédant cette date.

C. C. LEWIS,
10 déc—1jan Secrétaire.

Banque Nationale Mutuelle.—Nile-Orléans, 10 décembre 1875.—L'élection annuelle de neuf directeurs, pour l'année courante, aura lieu, au local de la banque, No 106 de la rue du Canal, le MARDI, 11 janvier prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

JOSEPH MITCHEL,
11déc—1m Caissier.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance de la Nile-Orléans.—Nile-Orléans, 11 décembre 1875.—Avis est donné que conformément à l'Article sixième de la charte de cette compagnie, l'élection annuelle de douze directeurs, pour l'année courante, aura lieu, aux bureaux de la compagnie, angle des rues Canal et Camp, le LUNDI, 27 décembre 1875, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. W. HIRCKY, Secrétaire.
11 déc—1m 28déc

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.—Bureau No 102 rue du Canal.—Nile-Orléans, 7 décembre 1875.—Avis est par le présent donné aux actionnaires, que l'élection annuelle de douze directeurs, pour l'année 1876, aura lieu, conformément à la Charte, au bureau de l'Association, LUNDI, 27 décembre 1875, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.

G. LANAUX,
7 déc—4f 27 Secrétaire.

Bureaux de la compagnie du chemin de fer de la Nile-Orléans et de Carrollton.—Nile-Orléans, 3 décembre 1875.—L'élection annuelle de directeurs de cette compagnie, aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI 3 janvier 1876, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, aux bureaux, No 17 de la rue Baronne.

P. McBRIDE,
2déc—1f Secrétaire.

Bureaux de la compagnie du chemin de fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain.—Nile-Orléans, 3 décemb e 1875.—L'élection annuelle de directeurs de cette compagnie aura lieu conformément à la loi, le LUNDI, 3 janvier 1876, de 10 heures du matin à midi et quart, aux bureaux de la compagnie, No 17 de la rue Baronne.

P. McBRIDE,
2déc—1m Secrétaire.

BANQUE D'AMÉRIQUE.—Nouvelle-Orléans, 30 novembre 1875.—A une assemblée du Board des Directeurs tenue ce soir, il a été résolu de cesser les opérations actives et de mettre la Banque en liquidation immédiatement.

EDGAR HINCKS,
1déc— Caissier.

Bureaux de New-Orleans Credit Foncier Association—Au No 46 de la rue Decatur.—Le 20 du courant, à une réunion spéciale des directeurs de cette société, la résolution suivante a été adoptée:

Résolu, que les actionnaires qui n'ont payé qu'une partie de leurs actions, soient avertis de payer en plein, d'ici au 31 décembre 1875, le reste de ce qu'ils doivent, sinon leurs actions seront déclarées forfaites conformément à la charte de cette compagnie.

22oct—au1déc A. BAULIET, Secrétaire.

LES anciens colons de St-Domingue, ou leurs héritiers qui auraient des indemnités à réclamer du Gouvernement français, sont invités à passer à non bureau où ils trouvent des informations qui les intéressent.

Les Français qui ont des réclamations contre les Etats-Unis, pour dommages subis pendant la guerre dite de sécession, sont invités également à se présenter au plus tôt à non bureau.

JOSEPH LOMBARD, (Avocat),
30nov—1m No 116 rue de la Douane.

Dispensaire homoéopathique de la Nlle-Orléans,

154.....CANAL.....154

Entre Baronne et Carondelet.

Consultations gratuites pour les pauvres.

LUNDI, de 6 à 7 h. du soir, Dr WALTER HALLEY, Maladies des femmes.

MARDI, de 6 à 7 h. du soir, Dr JULES CARTIER, Maladies des enfants.

MERCREDI, de 7 à 8 h. du soir, Dr ORIARD, Affections nerveuses.

JEUDI, de 7 à 8 h. du soir, Dr J. G. BELDEN, Maladies de larynx et des bronches.

VENDREDI, de 7 à 8 h. du soir, Dr A. DUPAQUIER, Maladies des yeux et des oreilles.

SAMEDI, de 4 à 5 h. du soir, Dr STOLZENBERG, Maladies de la peau.

DIMANCHE, de 4 à 5 heures du soir Dr W. H. HOLCOMBE, Maladies du cœur et des poumons.

Tous les jours, de midi à 3 h., Dr DEVILLENEUVE, Maladies en général.

Les Drs Dupaquier et Devilleneuve s'occuperont des cas de chirurgie et d'obstétrique.

Le Dispensaire sera sous la direction du Dr Devilleneuve. 11déc—1m

Le Dr. G. P. MALONEY,

150.....Rue du Canal.....150

CHIRURGIEN-DENTISTE.

Ci-devant du Collège de la Pennsylvanie, élève du Collège de la Nouvelle-Orléans et dentiste du Couvent des Ursulines et de la Maison du Bon Pasteur, se charge de toutes les opérations aux plus bas prix possibles. La foire d'Etat de 1871 lui a décerné une médaille pour les meilleurs matériels artificiels. 22nov—

FREDERIC SAHUQUÉ,

Chirurgien Dentiste de la Faculté de Paris et de la Havane.

OFFRE ses services dans toutes les parties concernant sa délicate et difficile profession. Au courant de tous les progrès constatés jusqu'à ce jour, aussi bien dans la partie scientifique que dans la Prothèse Dentaire, il possède un appareil pour faire les extractions les plus difficiles sans douleur, et emploie dans ce but l'Anesthésie Locale qui n'a aucune suite fâcheuse. Il garantit les ambrations, forme les parois des molaires en autres, soit avec de l'or ou de la patte de platine, posé avec la plus grande perfection les dentiers artificiels en plaque métallique ou en Gutta Percha. Ses prix sont convenables et d'une exiguïté contre laquelle personne autre ne pourrait lutter. Heures de consultation et opérations de 9 à 4 h. et de 2 à 5 h.

Nota—Celui les douleurs dentaires les plus aiguës par le moyen d'une préparation à lui connue.

Rue Royale No 71,
12nov—2m Entre Conti et Bienville.

Taxes de desséchement.

TOUS les paiements de taxes de desséchement (drainage), à un sous-ordre, doivent être faits par l'entremise du soussigné qui, SEUL, a l'ORDRE de ses mandats de desséchement. Un demande qui lui serait adressée directement gênerait considérablement l'acheteur lui taux plus bas.

JAMES R. GUTHRIE, agent.
4mai—1an Au No 122 de la rue Gravier.

SPECTACLES, BALS, &c.

Académie de Musique de Bidwell.

Au No 94 de la rue St-Charles.

MARDI, 21 décembre, et les jours de fêtes.

THE ICE WITCH,

Pièce dont les décors surpassent tout ce qu'on a jamais vu à la Nlle-Orléans, et qui est jouée expressément en vue de

De la Noël et des jours de fête.

L'administration, afin de donner encore plus d'éclat au splendide spectacle qu'elle offre au public, a engagé,

Les SEXTET MIDGETS, le CORPS DE BALLET ST-FELIX, les FRÈRES NICOLO et d'autres artistes

MATINÉES, MERCREDI et SAMEDI.

La matinée nuuelle à laquelle la DISTRIBUTION de CADEAUX se fait aura lieu le jour de Noël. 21déc—

Théâtre St.-Charles.

Engagement de l'inc imparable

LOTTA,

qui sera secondée par le comédien favori, Mr E. A. LOCKE, Plus un acteur, Mr C. W. COULDOCK, et toute la troupe de Mr Henry E. Abbey.

LUNDI et jusqu'à nouvel ordre, le grand drame de LOTTA, LOTTA, LOTTA.

Samedi (Noël) Grande Matinée—LOTTA.

19déc—1f

GYMNASE DES DAMES.

Institut de Esthétique et Orthodonique,

Sous la direction immédiate de

MR ET MME HARRY HAMMERSLEY.

CET établissement, qui est des plus recherchés, est ouvert au No 207 de la rue du Canal. Prix pour la session, 24$, dont la moitié d'avance. Escompte libéral pour les membres d'une même famille. Exercices les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 10 à 1 heure et de 3 à 5 heures. Les MERCREDIS et les SAMEDIS SOIR, de 7 à 9 heures.

Le gymnase des messieurs—à No 103 de la rue St-Charles—est ouvert du soir au jour à 9 heures et demie du soir. 24oct—1an

Chaussures.

La voix du peuple du Sud.

La fabrique de chaussures du Sud

DE

JOHN HANSEN,

35.....RUE DU CANAL.....35

"Nous espérons que tout le monde suivra l'exemple de notre ami." Nous venons de visiter la fabrique de chaussures de notre estimé et entreprenant concitoyen Mr JOHN HANSEN, nos Nos 35 et 37 de la rue du Canal. Malgré l'état déplorable du commerce, il emploie cent ouvriers et confectionne ainsi au moins cent douzaines de paires de chaussures par jour. Le cuir est de la meilleure qualité et se vend aux plus bas prix, même au-dessous de ceux du Nord.

Nous conseillons aux marchands de la campagne de venir examiner le stock de Mr Hansen avant de faire leurs achats ailleurs. L'argent restera ici.

Les dames et les messieurs qui désirent faire des cadeaux de Noël et du Nouvel An et offrir à leurs amis de belles bottes des chaussures fines, des pantoufles brodées, etc., sont invités à s'adresser, tout d'abord, à Mr HANSEN, qui les leur vendra aux prix le plus bas pour fournir l'occasion d'encourager les manufactures locales.

UN CITOYEN.

10déc—1m Ven Din Mer

Fabrique à vapeur de Chaussures à vis.

GROS ET DÉTAIL.

P. PAVIA,

FABRICANT de chaussures à vis en tous genres, garanties imperméables et indévissables. Mes prix sont tellement modérés que je défie, à égal matériel, la concurrence du Nord ou du sud. Chaussures de 1ère classe depuis $36.00 par douzaine.

Fabrique et Magasin 153 rue Royale, près St-Pierre.

Branche, 20, rue St-Charles, près Canal.

Les ordres de la ville ainsi que ceux de la campagne sont promptement exécutés 25nov—

L'accès et entreprenant de boîtes et souliers,

ERNEST CABAUD,

Au No 68 de la rue Royale, Nlle-Orléans, Lne.

ANNONCE à ses amis et au public qu'afin de répondre à la demande toujours croissante de ses célèbres chaussures à vis, il a ajouté à son établissement une nouvelle machine perfectionnée qui vient d'arriver de Paris et surpasse tout ce qu'il y a de connu dans ce pays sous le rapport de la rapidité, de l'élégance et de la durée de travail; elle le met à même de remplir les ordres rapidement et à des prix réduits.

Guêtres à dessins en peau de chèvres, marquise ou peau de veau.....$6.50

Guêtres unies, en marquise ou peau de veau.....$4.50

Bottes et souliers de tous les genres aux plus bas prix possibles. L'établissement n'emploie que la peau de veau et le marroquin français de la meilleure qualité.

M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un souller imitation fait au nord et vendu fort pour les véritables chaussures à vis françaises. C'est tout simplement un souller ordinaire à cheville en cuivre et qu'est inférieur, en tout, aux souliers de l'établissement Cabaud. Un essai en convaincra le public.

12déc—1an E. CABAUD.

MEUBLES! MEUBLES!

Vente pour liquidation.

CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DÉTAIL, à des prix très modérés.

Il y a un magasin de très belle sorte de Chambres à Coucher, sorte de Salon et ameublements de salle à manger en

BOIS DE ROSE,
BOIS D'ACAJOU,
BOIS DE NOYER,
BOIS DE CHÊNE et en
BOIS D'IMITATIONS.

Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.

Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables. 11 août—6m

Grocerie à vendre.

GROCERIES A vendre à des conditions libérales, la bonne épicerie située à l'encoignure des rues Kerlerec et Chartres, un des quartiers les plus fréquentés du 3e District. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux à Mme Vve J. AGUT. 21déc—7f

A Louer,

La grande et belle maison au coin des rues du Maine et Royale.

Facilement, la jolie résidence à l'angle des rues Bourbon et Orléans.

S'adresser à

LAFITTE, DUFILHO & CO.
19 déc—6f. 19 rue St-Louis.

A vendre,

DEUX HABITATIONS de première classe et en bon état, situées dans la paroisse Jefferson, Plant de canne y est windrowel avec soin. Pour plus de détails, s'adresser à la Banque des Mechanics and Traders, No 26 de la rue Carondelet. 11déc—3 sem

TOUX, RHUMES, ASTHME.

Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du

Baume Pectoral aux Navets Indiens.

Préparé et à vendre par

B. LAPLACE, Pharmacien,
23 et 25 Champs Elysées.

Prix du flacon 2$. On le trouve aussi dans les principales pharmacies. 15 octobre—f.D.M.a.

Le Docteur Ferrière

SI bien connu par son infaillible et nouveau traitement de la goutte, du rhumatisme, des névroses intermittentes; des maladies de foie, de cœur, des poumons, de la vessie, de la dysurie, des voies urinaires et en particulier des maladies de l'estomac, a ouvert un office de consultation au No 214, rue Delord, entre Baronne et Carondelet. Quand la guérison est impossible, le soulagement est toujours certain, avec son admirable méthode.

Heures de consultation—De 9 h. du matin à 2 h. de l'après-midi, et de 4 à 6 h. du soir.

20 nov—1an

DR. B. DE VILLENEUVE.

HOMŒOPATHE.

Consultations: de midi à 3 heures.

154 rue du Canal.

Résidence: 188 Tremé, près Dumaine.

25 nov—1m

Dr. ALFRED MERCIER,

CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à midi, 230 rue Girod, entre Baronne et Carondelet.

Résidence: 181 rue du Camp, encoignure Gaste. 7déc—

REMÈDE INFAILLIBLE

—CONTRE LA—

DYSSENTERIE.

LE remède de Mme Willos qui est infaillible en même dans les cas de dysenterie les plus graves, vient d'être patenté récemment sous le nom de "WILLOS DYSSENTERY REMEDY." Il ne peut être acquis qu'au dépôt général rue Marigny, No 125 et dans les principales pharmacies de la ville. 27oct—jan.

La merveilleuse Mme Anna.

QU'EST-CE que l'avenir? qu'est-ce que le passé? qu'est-ce que nous? quel fluide magique nous environne et nous cache les choses qu'il nous importe le plus de connaître?

Madame Anna, dont le nom seul est une garantie, donne ses consultations sur toutes les choses de la vie: bonheur, santé, maladie, affaires, mariages, billets de loterie, etc., elle révèle les secrets tère les plus cachés.

Office, rue Delord 214, entre Baronne et Carondelet. Heures: depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 h. du soir.

10nov—1an. 27oct—jan.

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste; en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus heureux dans ces affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des cas de famille, et les maladies inconnues on abandonnées par les docteurs, comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 112 rue de l'Hôpital, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 9 à 5 heures.

2mars—1an

Bureau de Prêt du Peuple.

Coin Royale et Canal.

Entrée privée, 62 rue Canal.

PRÊTS libéraux faits sur dépôts de Diamants de Montres, de Bijoux et de toute espèce d'articles. 2janv—1an

Collège Commercial de Dolbear

203.....Rue du Canal.....203

AU TROISIÈME ETAGE, est ouvert, toute l'année, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. On peut commencer n'importe quand, à prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture commerciale, d'anglais, de français et d'espagnol. Demandez le prospectus. L'institution reçoit, le jour et le soir des élèves de 8 à 50 ans. Classe de 4 à 5 heures pour les dames.

LEVI DOLBEAR, président.

N. B.—Privilège d'élève à vendre.

20nov—1an M.J.D

ASSURANCES.

GERMANIA INSURANCE COMPANY

BUREAUX No 124 DE LA RUE DE LA COMMUNE,

NLLE-ORLÉANS,

INCORPORÉE EN 1856,

ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES.

H. ZUBERBIER, président
PH. W. DIELMAN, Vice-Président
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KNOTZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS:

J. Armbruster	J. Kolin,	R. F. Theurer,
G. H. Braughn,	Geo. Binder,	P. Thormählen,
H. Curtius,	G. L. L. Mayer,	J. Voelkel,
O. Del Sonello,	H. Gerling,	Frank Vattar,
P. W. Dielmann,	H. Hackfeld,	J. J. Weckerling
A. Gaiser,	L. Reder,	J. A. Webert,
L. Grunewald,	Thomas Schorr,	H. Zuberbier,
J. Hassinger,	H. Schultz,	F. M. Ziegler

4janv—1 an

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Au No, 3 de la rue Carondelet,

A côté de la banque Nationale de l'Etat

Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.

A. CHIAPPELLA, président.
F. M. CRAWFORD, secrétaire.

—DIRECTEURS—

Victor Maignan,	A. R. Brousseau,	
L. D. Sarpy,	A. Bonneaux,	
E. Kelly,	H. Lallemand,	
J. Bayle,	A. Chiapella.	

16v—1an

LOUISIANA SAVINGS BANK

—AND—

Safe Deposit Company.

Au No 51 de la rue du Camp.

CAPITAL.....$500,000

E. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.

—DIRECTEURS—

ED. CONERY,	FRED. WING,
J. H. KELLER,	W. S. THOMAS,
DAVID WALLACE,	JAS. JACKSON,
	E. C. PALMER.

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà et paie un intérêt de six pour cent. Dépôts reçus tous les soirs de six à sept heures.

JOHN WALTON, caissier.

12 oct 75—1an

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

155 rue du Canal.

DIRECTEURS:

Dr. W. Newton Mercer,	David Urquhart,
George Jonas,	John G. Gaines,
Thomas A. Adams,	Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke	Christian Schneider,
Chas. J. Leeds,	Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.

DAVID URQUHART,
Président.

CHAS. KILSHAW, Trésorier. STEWARTS—1an

Banque d'Epargne des Citoyens, GRUNEWALD HALL.

No. 22 rue Baronne,

J. L. GUERNSTATOR, Président

M. BENNER, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées et parées seront le pouvoir être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les parents et mères peuvent faire des dépôts dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité: cela encourage les enfants à économiser; tous les mineurs ou fons les mois et leur donne des habitudes d'économies qui les conduisent à la fortune. La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-delà; elle alloue un intérêt de 6 pour cent qu'elle paie semi-annuellement ou ajoute au capital.

Toutes les dépôts sont payables à ce demande. 1er mars 75—jan

"$1,500,000"

EST la moyenne du bénéfice que paient, tous les mois aux porteurs de privilège d'actions, différents banquiers de Wall Street. La maison de M. M. Alexander Prothingham & Co. 12 Wall street, New York, connue dans le monde entier pour son honnêteté, offre d'envoyer, gratuitement, aux personnes qui le demandent, leur rapport hebdomadaire et qui lui explique comment dix piastres jusqu'à des milliers de piastres peuvent être placées de manière à faire quelque d'argent à placer journent d'autant d'avantages que les grandes opérations. Demandez le rapport hebdomadaire. *Boston Post*, 12 nov.

S'adresser à ALEX. PROTHINGHAM & CO.

Banquiers et courtiers, 12 Wall Street, N.-Y.

14déc—1f

L'Union Française,

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

La public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des ouvriers artisans et ouvriers de tous genres. Les livres sont ouverts pour recevoir les demandes de travail, et pour les demandes d'ouvriers les employer. Un cours d